VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle Orléans,

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1913.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI, le 7 juillet 1913 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées pour l'année 1911 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 176—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$6.60
Un certain etrrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesurant 64 pieds de race à la rue — sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 177—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesurant 64 pieds de face à la rue — sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No 178—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$44.00
Vingt certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme vingt terrains dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesures variées.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 179—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1 et 2 dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesures variées.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 180—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Touro, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 181—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 6 et 7 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Touro, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 182—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Touro, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur, et forme l'angle des rues Bourbon et Rocheblave.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 183—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$13.20
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1502, borné par les rues Law, St. Antoine, Annette et Hope, mesurant 180 pieds de face à la rue Law sur 120 pieds de profondeur, et forment l'angle des rues Law et St. Antoine.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 184—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1502, borné par les rues Law, St. Antoine, Annette et Hope, mesurant 64 pieds de face à la rue Law sur 120 pieds de profondeur, et forment l'angle des rues Law et Annette.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 185—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$17.60
Huit certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 8 terrains dans l'Ilet No. 1502, borné par les rues Law, St. Antoine, Annette et Hope, mesurant 240 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 186—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues New Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 120 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 100 pieds de profondeur, et forme l'angle des rues Nlle Orléans et Law

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 187—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à. $4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 188—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1504, borne par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 60 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 189—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Nlle Orléans sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 190—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle. Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 191—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 1504, obrné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 128 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 192—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 193—Pour taxesde ville de l'année 1911 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 128 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 194—Pour taxes de ville de l'anné 1911 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 62 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 195—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Allen sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 196—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nlle Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 128 pieds de face à la rue Allen sur 100 pieds de profondeur.

HERTIERS LOUIS CASTERA—
No. 843—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 11 à 15 dans l'Ilet No. 915-916, borné par les rues Scott, Brooks, Esplanade et Bayou St. Jean, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue — sur 151 pieds de profondeur.

HERITIERS LOUIS CASTERA—
No. 843—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$3.52
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 5 terrains Nos. 9 à 12 dans l'Ilet No. 915-916, borné par les rues Scott, Brooks, Esplanade et Bayou St. Jean, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Scott sur 151 pieds de profondeur.

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 236—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigne comme terrain No. face 13 dans l'Ilet No. 473, borné par les rues Rempart, Constantinople, Dryades et Marengo, mesurant 30 pieds de face à la rue Rempart sur 90 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Constantinople et Sud Rempart.

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 236—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$26.40
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains No. R 13-14 dans l'Ilet No. 473, borné par les rues Rempart, Constantinople, Dryades et Marengo, mesurant fond 13 pieds de face à la rue Rempart sur 30 pieds de profondeur. Terrain 14 mesure 30 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur.

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 239—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 22 dans l'Ilet No. 657, borné par les rues Pear, Eden, Gen. Ogden et Heathon, mesurant 30 pieds de face à la rue Gen. Ogden sur 120 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Gen. Ogden et Pear.

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 235—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 187, borné par les rues Hillary, Lowerline, Jeannette et Poplar, mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur.

J. D. CONNELL—
No. 503—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$330.00
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 9, 10, 12, 13 dans l'Ilet No. 47, borne par les rues Peters, Erato, Tchoupitoulas et Gaienne. Terrain 9 mesure 37 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 138 pieds 6 pouces de profondeur; terrains 10-12 mesurent 85 pieds de face à la rue Peters sur 138 pieds de profondeur; terrain 13 mesure 37 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur.

J. D. CONNELL IRON WORKS CO.—
No. 502—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$110.00
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 37-41 dans l'Ilet No. 46, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Thalie et Erato. Terrains 37-40 mesurent chacun 45 pieds de face à la rue Erato sur 159 pieds de profondeur. Terrain 41 mesure 20 pieds de face sur 8 pouces sur 160 pieds de profondeur.

C. U. DAVIDSON—
No. 2095—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$35.20
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 22-24 dans l'Ilet No. 199, borne par les rues Valence, Constance, Magasin et Bordeaux, mesurant chacun 37 pieds 8 pouces de face à la rue Valence sur 90 pieds de profondeur.

ATHALIE DRUILHARD—
No. 1169—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 3035, borné par les rues Marigny, Mandeville, Gentilly et Pelopidas.

MME J. FELICIE ET J. BREWER—
No. 1813—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$2.88
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. folio 270, borné par le chemin publique, Leesburg, mesurant 40 pieds de face au chemin publique sur 160 pieds de profondeur.

NICHOLAS FRIDUIG—
No. 825—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 3035, borné par les rues Marigny, Mandeville, Gentilly, Pelopidas et Mandolin.

VENTES POUR TAXES

PIERRE HOURIE—
No. 571—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 293, borné par les rues Miro, Ursulines, Tonti et St. Philip, mesurant 32 pieds de face à la rue Miro sur 87 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

R. J. GOEBEL—
No. 663—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$99.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 14-13 dans l'Ilet No. 558, borné par les rues Iberville, Salomon, David et Canal, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Iberville sur 100 pieds de profondeur. Terrain pt. 14 forme le coin des rues Iberville et Solomon.

MME WM. C. McKERNAN—
No. 1668—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$61.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 13-14 dans l'Ilet No. 439, borné par les rues Valence, Paranne, Cadiz et Carondelet, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, et forment le coin des rues Valence et Baronne.

ELIAS PAILET—
No. 17—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$125.40
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-16-18 dans l'Ilet No. 477, borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Melpomène et Thalie, mesures variées.

ELIAS PAILET—
No. 18—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 736, borné par les rues Cortez, D'Hémécourt, Scott et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortez sur 123 pieds de profondeur.

ELIAS PAILET—
No. 19—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 736, borné par les rues Cortez, D'Hémécourt, Scott et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortez sur 123 pieds de profondeur. Terrain 8, 700, 21x 123.

ELIAS PAILET—
No. 24—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 215, borné par les rues Carondelet, St. Charles Ave., Howard, Calliope et Tivoli Circle, mesurant 42 pieds de face à la rue Carondelet sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, et forme le coin des rues Carondelet et Calliope.

CHAS. C. PIPER—
No. 1609—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à..................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 23 dans l'Ilet No. 188, borné par les rues Constance, Laurel, Octavia et Joseph, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

CHAS. C. PIPER—
No. 1608—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1. dans l'Ilet No. 182, borné upar les rues Constance, Laurel, Soniat et Duffosat, mesurant 38 pieds de face à la rue Constance, sur 125 pieds de profondeur.

MME CHAS. C. PIPER, JR.—
No. 1703—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans l'Ilet No. 168, borné par les rues Gen. Taylor, Constance, Laurel et Austerlitz, mesurant 29 pieds 1 pouce de face à la rue Gen. Taylor, sur 106 pieds 2 pouces de profondeur.

QUAKER REALTY CO.—
No. 2034—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $88.00
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 3-7 dans l'Ilet No. 309, borné par les rues Dublin, Sycamore, Dante et Neron, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds de profondeur.

JOS. F. RICHARD—
No. 1596—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $26.40
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 2-5 dans l'Ilet No. B-V 114, borné par les rues Calhoun, Clara, Willow et Henry Clay, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Calhoun, sur 104 pieds 7 pouces de profondeur.

JOS. F. RICHARD—
No. 1597—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. B-V 114, borné par les rues Calhoun, Clara, Willow et Henry Clay, mesurant 29 pieds 11 pouces de face à la rue Calhoun, sur 104 pieds 7 pouces de profondeur, et forme le coin des rues Calhoun et Willow.

MLLE C. O. SPEAR—
No. 1066—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1075, borné par les rues Louisa, Grant, Clouet et Miro, mesurant 26 pieds de face à la rue Louisa sur 120 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 228—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1056, borné par les rues Bourbon, Touro, Grant et Miro, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 234—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Frenchmen, Touro, Tonti et Miro, mesurant 160 pieds de face à la rue Touro sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 233—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Français, Touro, Tonti et Miro, mesurant 32 pieds de face à la rue Français, sur 128 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Français et Miro.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 232—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Français, Touro, Tonti et Miro, mesurant 63 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 231—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 1174, borne par les rues Français, Touro, Tonti et Miro mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 229—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Français, Touro, Tonti et Miro, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Français sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 238—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $8.25
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1204, borné par les rues Tonti, Allen, Rocheblave et Annette, mesurant 100 pieds de face à la rue Rocheblave sur 159 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 236—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $2.75
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1204, borné par les rues Tonti, Allen, Rocheblave et Annette, mesurant 32 pieds de face à la rue Tonti, sur 159 pieds 11 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 226—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $11.00
Onze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme onze terrains dans l'Ilet No. 1236, borné par les rues Mazant, France, Tonti et Virtue, mesurant 341 pieds de face à la rue France, sur 80 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 226—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $8.80
Onze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme onze terrains dans l'Ilet No. 1300, borné par les rues Mazant, France, Dorgenois et Virtue, mesurant 341 pieds de face à la rue France, sur 80 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 262—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 23 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 263—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 24 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 264—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Dorgenois, sur 160 pieds 1 pouce de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 265—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 26 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 266—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $19.80
Six certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 3 à 8 dans l'Ilet No. 1375, borné par les rues Bourbon, Touro, Law et Dorgenois, mesures variées.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 261—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 22 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 260—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 259—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigne comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Law, sur 100 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Law et Allen.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 258—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 19 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette, Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Law, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 257—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Law, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 256—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Law, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 255—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné commet terrain No. 16 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Law, sur 160 pieds 2 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 254—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et amélitrotions qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Law, sur 127 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Law et Annette.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 253—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 252—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 251—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 250—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 249—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 248—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 247—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 246—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 245—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 127 pieds 10 pouces de face à la rue Dorgenois, sur 32 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Dorgenois et Annette.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 244—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un cetrain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 109 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 243—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 109 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 242—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 109 pieds de profondeur.

PHILIP G. VEITH—
No. 1282—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. folio 243, borné par les rues Broad, Gentilly, Sere et l'avenue London, mesurant — pieds de face à la rue Broad, sur — pieds de profondeur.

MME JEANNE N. YVAN—
No. 591—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $33.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. D et E dans l'Ilet No. 229, borné par les rues Hôpital, Derbigny, Roman et Bayou Road, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Gov. Nicolls, sur 8 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Trésorier. De la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI, 7 juillet 1913, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
Juin4,11,18,25—Juillet2

ANNONCES JUDICIAIRES

In re la Mineure Hazel Marion Wiehe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane — No. 104,768 — Division A — Attendu que Christian F. Wiehe, de la ville de Chicago, comté de Cook, état de l'Illinois, en sa capacité duement qualifiée de gardien ou tuteur de la personne et succession de la mineure, Hazel Marion Wiehe, résidente de la ville de Chicago, comté de Cook, état de l'Illinois, a fait application à cette cour pour être autorisé de prendre possession et de transférer de l'état de la Louisiane la propriété appartenant à la dite mineure.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente (30) jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi l'application du dit gardien ou tuteur ne serait pas approuvée.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats.
30mai30juin4,11,18,28

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour placement Magasin et demeure No. 8932 rue Nelson, coin de la rue Holly Grove.

Succession de Herman W. Blasser — No. 101,263 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, bureau No. 904 rue Gravier.—JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne — En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 21 mai 1913 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après decrite sera vendue à savoir:

Un certain morceau ou parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennant ou de quelque façon qui en dependent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 336, borné par les rues Mobile, Nelson, Holly Grove et General Ogden, désigné comme terrain A, d'après un plan par H. C. Brown, député voyer, daté le 30 juillet 1903, formant l'angle des rues Nelson et Holly Grove, mesurant 75 pieds de face à la rue Nelson sur 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et fait face à la rue Holly Grove, formant la plus grande partie du terrain A suivant le plan par Brown, annexé à un acte devant Fred Diebel, notaire, le 20 août 1902. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No. 8932 rue Nelson, contenant 3 chambres, cuisine, magasin et hangars.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par billets de l'acquéreur, tirés par lui à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de garantie. Cinq pour cent pour frais d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en sus et en plus au montant de son offre, toutes les taxes de la propriété dues et exigibles de l'année 1913. Le loyer et les revenus de la propriété devant appartenir au vendeur jusqu'à la date de l'acte de vente. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devant H. L. Loomis, Jr., notaire.
mai25juin1,8,15,22,26

Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de partage.

Mme Rosina Labat, veuve de Joseph Simon vs. Estelle Simon, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,573 — Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, encanteur; bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, 24 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 mai 1913, et signé le 19 mai 1913 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, la propriété suivante, à savoir:

1er. Un certain lot de terrain avec les terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Commune, Camp, Gravier et Magasin, désigne par le No. 10 et mesurant en mesure américaine 20 pieds 3 pouces de front sur la rue Commune, 21 pieds 6 pouces de large dans l'arrière et 96 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, les améliorations sont désignées par le No. 524 rue Commune et comprennent un bâtiment en briques de quatre étages bien construit.

Bon pour être occupé ou paiera comme placement.

2. Cinq lots de terrain ensemble avec les constructions et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville dans l'Ilet borné par les rues Magasin, Camp, Troisième et Seconde, désignés comme lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 d'après un plan dessiné par H. Mulhausen, voyer, daté le 21 janvier 1846, et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, notaire, comme plan No. 42. Lots 5, 6 et 7 se touchant et mesurent chacun 31 pieds 7 pouces 4 lignes de front sur la rue Magasin par 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot 8 forme le coin des rues Magasin et Troisième et mesure 31 pieds 8 pouces 5 lignes de front sur la rue Magasin, 31 pieds 9 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et face à la rue Troisième sur 126 pieds 6 pouces, et terrain No. 9 mesure 33 pieds 8 pouces 5 lignes de face a la rue Troisième, 126 pieds 8 pouces 1½ ligne, les améliorations sont désignées par le No. 2525 rue Magasin et comprennent une grande résidence en bois contenant à peu près 14 chambres, 2 chambres à bains des placards, etc. Les terrains sont grands et plusieurs autres maisons pourraient être construites.

CONDITIONS — ¼ ou plus comptant et le solde, payable en 1, 2 et 3 ans représenté par billets de l'acquéreur garantis par lien de vendeur et hypothèque, lesquels billets hypothécaires porteront un intérêt au taux de 6 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Le dit acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de garantie. Ceci en plus du dit prix d'achat, l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de l'année 1913 et payer pour tous les certificats nécessaires qui seront requis. Les actes de vente devant être passés devant Herman Michel, notaire, aux frais des acquéreurs.

LAZARUS, MICHEL & LAZARUS,
Avocats pour le demandeur.
mai24,25juin1,8,15,22,24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,607 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme Ilet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes égales, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DUFOUR & DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 juin 1913 en writ du procès de Gaspar Pietri vs. John Wells, No. 103,631, C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,607, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,631, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.
mai23,30juin6,13,20,25,26

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati...... 10:55 a m
Local Mail .... 6:40 p m
Northern Express .... 8:50 a m
McComb Accommodation ...... 9:50 a m
Excursion Dimanche .... 9:30 p m

DEPART
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati...... 7:10 p m
Local Mail .... 5:30 a m
Northern Express .... 4:30 p m
McComb Accommodation ..... 2:50 p m
Excursion Dimanche .... 7:45 a m

Queen et Crescent Route

DEPART
New York et Washington..... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville........ 7:30 p m
St. Louis et Chicago.......... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville........ 8:00 a m
Meridien Accommodation...... 6:00 a m
Hattiesburg Local .... —
Excursion du Dimanche
Picayune et points int........ 7:10 a m

ARRIVEE
New York et Washington...... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville........ 9:10 a m
St. Louis et Chicago.......... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville........ 8:35 a m
Meridien Accommodation ..... 4:35 a m
Meridien Local .... —
Hattiesburg Local .... 8:10 a m
Excursion du Dimanche
Picayune et points int........ 7:20 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE
Tous les Jours Excepté Dimanche
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.......... 5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire .... 8:50 a m
Dimanche Seulement
Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire .... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire... 8:05 p m

DEPART
Tous les Jours Excepté Dimanche
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire..... 6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire .... 4:15 p m
Dimanche Seulement
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire .... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire... 7:35 a m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Nouvelle Orléans ...		11:45 p m
Baton Rouge	11:15 a m	2:30 a m
Opelousas	2:52 p m	5:24 a m
Eunice	3:46 p m	6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	4:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:20 a m
Mauriceville		10:03 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		8:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	8:10 a m

ARRIVEE.

Nouvelle Orléans ...		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:20 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

Louisiana Southern Railway

New Orleans, Texas and Mexico Railroad (LIGNE LOUEE.)

Trains arrivent et partent de la station situé aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.
Train spécial d'ouvriers pour Chalmette .... 6:00 a m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.
Train de voyageurs pour Pointe à la Hache.......... 7:00 a m
Tous les jours, Dimanche excepté.
Train quotidien .... 4:30 p m
Dimanches seulement .... 8:00 a m
Ligne électrique pour Shell Beach .... 7:00 a m
Train quotidien .... 4:30 p m

ARRIVEE.
Train spécial d'ouvriers pour Chalmette .... 6:00 p m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.
Train de voyageurs de Pointe à la Hache .... 6:00 p m
Tous les jours, Dimanche excepté.
Train quotidien .... 10:10 a m
Dimanches seulement .... 6:35 p m
Ligne électrique pour Shell Beach .... 10:10 a m
Train quotidien .... 7:50 p m

Louisville et Nashville

ARRIVEE
New York and Nouvelle Orléans Limited .... 7:50 a m
Cincinnati et Florida Express.. 7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express .... 8:30 p m
Montgomery Accommodation.. 6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche).... 8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation .... 11:55 a m
Excursion Dimanche .... 8:05 p m

DEPART
New York and Nouvelle Orléans Limited .... 8:00 p m
Cincinnati et Florida Express.. 9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express .... 8:30 a m
Montgomery Accommodation.. 5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche).... 3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation .... 5:15 p m
Excursion Dimanche .... 7:30 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE
Vicksburg Express .... 5:30 p m
Memphis Express .... 8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation .... 9:40 a m
Excursion Dimanche .... 9:30 p m

DEPART
Vicksburg Express .... 7:00 a m
Memphis Express .... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation .... 4:15 p m
Excursion Dimanche .... 8:00 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE
Houston Local .... 5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie...... 6:45 p m
Lafayette Local .... 11:40 a m
Texas Express .... 7:25 a m

DEPART
Houston Local .... 6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie...... 11:55 a m
Lafayette Local .... 3:00 p m
Texas Express .... 9:0[illegible]